

JCD Avocats, représenté par **Maître Grégoire AZZARO**, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 22 rue de l'Arcade, 75008 PARIS - Tél : **01 56 59 29 45** - E-mail : **gazzaro@jcd-avocats.com - vamat@jcd-avocats.com**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION LE JEUDI 26 NOVEMBRE 2026 à 14 Heures

au Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis Robert Badinter, à PARIS 17^{ème},
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un ensemble immobilier sis **à PARIS 13^{ème}**
2 à 12 Villa d'Este, 1 à 23 avenue d'Ivry, 78 à 94 boulevard Masséna. Cadastre section CV
numéro 5 lieudit « 2 Villa d'Este » pour une surface de 01 ha 33 a 15 ca.

Et plus précisément au **Tour Bologna - 84 boulevard Masséna**

UN APPARTEMENT

LOT n°11.362 : Escaliers A et B, au trentième étage, cellule type 2 Hb, comprenant selon procès-verbal de description dressé le 16 juillet 2026, par Maître Anatole LEROY-BEAULIEU, Commissaire de Justice associé à PARIS 17^{ème} : une entrée, un séjour, une chambre, une cuisine, un couloir, une salle d'eau, un w.-c. et des placards. **SUPERFICIE** (Loi Carrez) : **44,84 m²**. Et les 666/1.000.000^{èmes} de la propriété du sol et des P.C.G.
LOT n°11.573 : Au troisième sous-sol, descente E et F, **UNE CAVE** portant le numéro 3083. Et les 10/1.000.000^{èmes} de la propriété du sol et des P.C.G. - LOT n°11.973 : Au deuxième sous-sol, descente E et F, **UN PARKING** numéro 410. Et les 126/1.000.000^{èmes} de la propriété du sol et des P.C.G. Les lieux sont occupés par l'un des propriétaires.

Cette vente a lieu à la requête de

Maître Grégoire AZZARO, Avocat au Barreau de PARIS. **En présence de**

Ayant pour Avocat, JCD Avocats, par

En exécution d'un jugement réputé contradictoire et en premier ressort rendu le 24 mai 2022 par Madame le Juge aux affaires familiales près le Tribunal Judiciaire de PARIS, d'un jugement contradictoire et en premier ressort rendu le 25 mars 2025 par Madame le Juge aux affaires familiales près le Tribunal Judiciaire de PARIS, d'un jugement rectificatif rendu le 24 juin 2025 par Madame le Juge aux affaires familiales près le Tribunal Judiciaire de PARIS. Le jugement rendu le 25 mars 2025 est définitif ainsi qu'il ressort d'un certificat de non-appel délivré le 23 mai 2025 par le greffe de la Cour d'appel de PARIS.

MISE A PRIX : 220.000 Euros (Deux-cent-vingt mille euros).

Consignation pour enchérir : chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 22.000 euros.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente. On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de PARIS. Fait et rédigé à PARIS, le 28 septembre 2026. Signé : Maître Grégoire AZZARO.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 26/00323.

- **A JCD Avocats**, représenté par **Maître Grégoire AZZARO**, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 22 rue de l'Arcade, 75008 PARIS - Tél : **01 56 59 29 45** - E-mail : **gazzaro@jcd-avocats.com - vamat@jcd-avocats.com**

Sur les sites Internet : **www.licitor.com** et **www.avoventes.com**

Sur les lieux pour visiter le LUNDI 9 NOVEMBRE 2026 de 9 H 30 à 10 H 15.